

Destinées aux entreprises de moins de deux ans, les pépinières vous accueillent

et s'adaptent à tous les besoins des chefs d'entreprises et créateurs

Elles proposent des locaux, des services mutualisés, des conseils et des animations liés à la vie de l'entreprise.

Les pépinières sont de véritables lieux d'échanges entre les entreprises hébergées et des experts. Toutes deux sont des bâtiments BBC équipés de panneaux photovoltaïques.

Des loyers attractifs

Les loyers sont progressifs. Ils sont en moyenne 25 % moins élevés que le prix du marché la première année, 15 % la deuxième et au prix du marché en année 3.



Visitez virtuellement nos pépinières d'entreprises

Les pépinières comme si vous y étiez !

<https://visitevirtuelle360-lyon.com/360/pepiniere/phare.html>

<https://visitevirtuelle360-lyon.com/360/pepiniere/pepita.html>

Les sites des pépinières et hôtels d'entreprises bénéficient d'une situation géographique avantageuse pour les entreprises hébergées.

Le site de PEPITA se trouve à 20 minutes de Roanne et 10 minutes de la gare d'Amplepuis.

Le site de Tarare se trouve à 400 mètres du diffuseur autoroutier " Tarare Ouest " de l'A89. Situé le long de la RN7, il permet également de rejoindre facilement les grands axes routiers et se situe à 10 minutes de la gare SNCF de Tarare.

PHARE - Site de TARARE
Z.I Pied de la Montagne
Rue Edouard Branly - 69170 TARARE
Tél : 04.74.05.30.20

PEPITA - Site de Thizy-les-Bourgs
ZAE des Portes du Beaujolais
58 impasse de la pépinière

69240 THIZY LES BOURGS

Tél : 04 74 63 62 62

Email : pepita@c-or.fr

Suivez notre actualité sur Facebook



Comment intégrer une pépinière ?

Une démarche facilitée pour intégrer une pépinière d'entreprises

< Un temps de présentation du projet

Prendre rendez-vous avec la pépinière afin de présenter votre projet et de visiter les locaux.

Contact site de Tarare :

Accueil : 04 74 05 30 20 - aurelie.dechelle@c-or.fr

Contact site de Thizy les Bourgs :

Accueil : 04 74 63 62 62 - audrey.fougerard@c-or.fr

Contact pépinière commerce :

Marie TANGUY : 04 74 05 51 08 - marie.tanguy@c-or.fr

< Orientation et montage de dossier

En fonction du premier rendez-vous, l'équipe des pépinières vous propose soit de vous accompagner, grâce à un réseau d'acteurs, dans la finalisation de votre projet, soit de monter un dossier de candidature pour le comité d'agrément.

< Le comité d'agrément

Il est composé de représentants :

de la Communauté d'agglomération l'Ouest Rhodanien
de la Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon Métropole
Saint-Étienne Roanne - Antenne Ouest
de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône -
Antenne Ouest
des banques locales
des experts comptables locaux
des associations d'entreprises locales
d'Initiative Beaujolais

de l'Institut National de la Propriété Industrielle
Il se réunit pour valider l'entrée de l'entreprise au sein des
pépinières.

Déroulement :

Sur la base du dossier de candidature, le porteur de projet
vient présenter son entreprise au comité. Un échange permet
de cerner au mieux les points forts et points de vigilance du
projet et apporte au créateur d'entreprise des conseils avisés
pour le développement

Décision :

À l'issue de la présentation, le comité d'agrément statue sur
l'entrée en pépinière. En cas d'avis favorable, le porteur de
projet peut prendre possession des locaux dès le lendemain
du comité.



Liste des entreprises installées dans nos pépinières